SOCOTEC

GROUPE SOCOTEC

BILAN CARBONE 2023

BILAN CARBONE 2023
GROUPE SOCOTEC

STRATÉGIE RSE

Le groupe SOCOTEC s'est engagé à réduire ses émissions carbone de 15% sur la période 2021-2024[1]. Cet objectif est l'une des quatre priorités du groupe en matière de RSE.

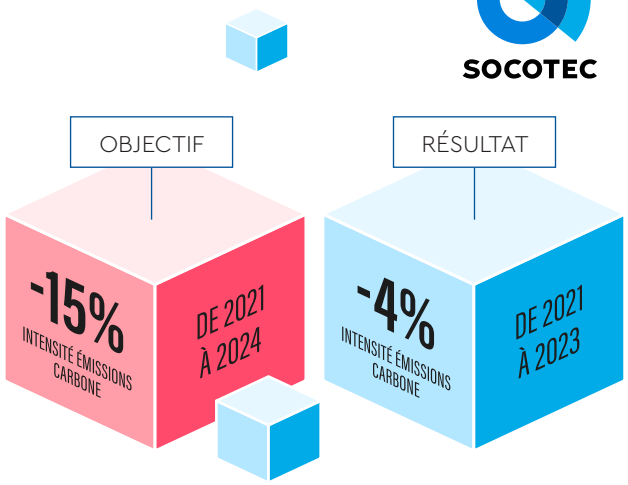

→ PLAN DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE RÉALISÉ EN 2023

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Mesure et suivi des consommations d'énergie, chasse à la consommation la nuit et le week-end par la mise en place d'un processus d'alerte, promotion de comportements éco-responsables, réalisation de travaux d'économie d'énergie dans les agences de SOCOTEC, promotion de la consommation d'électricité verte (ex. panneaux solaires à Lesquin, France et à Avellino, Italie), consommation électrique provenant de sources renouvelables (pour certains sites au Royaume-Uni et en Espagne), rénovation, relocalisation dans des bâtiments à haute performance énergétique.

DÉPLACEMENTS DES COLLABORATEURS

Augmenter la part des véhicules à faibles émissions (électrification du parc automobile), privilégier les véhicules aux normes Euro 6, optimiser les tournées clients, privilégier les formations en e-learning, favoriser la sensibilisation à l'éco-conduite (formations et challenges sécurité routière), et placer l'optimisation des déplacements professionnels au cœur des objectifs d'excellence opérationnelle de SOCOTEC (suivi mensuel).

GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS ET ACHATS DURABLES

Achat de matériel durable et reparable : 100% des équipements IT de SOCOTEC labellisés EnergyStar en France, 100% des postes informatiques obsolètes envoyés à nos partenaires Ecodair et Emmaüs Connect, 100% des téléphones portables collectés en France confiés aux Ateliers du Bocage pour réemploi ou recyclage, utilisation de matériel d'occasion (ex. : imprimantes).

NOS OBJECTIFS 2024

20%
de véhicules à faibles émissions dans les flottes française et britannique (représentant en moyenne 80 % de la flotte globale de SOCOTEC)

10%
de réduction de la consommation d'électricité entre 2022 et 2024

100%
de DEEE[2] éliminés par le biais de filières de ré-emploi et/ou de recyclage

→ PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

- Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées pour nos 7 principales plateformes et les pays du BELUX.
- Le périmètre correspond à >95% des opérations et des revenus globaux de SOCOTEC et à >95%+ de l'effectif total.
- L'Espagne, les Pays-Bas et le Belux sont intégrés pour la première fois dans le bilan carbone 2023.
- Les acquisitions de 2023 sont exclues car une phase d'intégration est nécessaire.

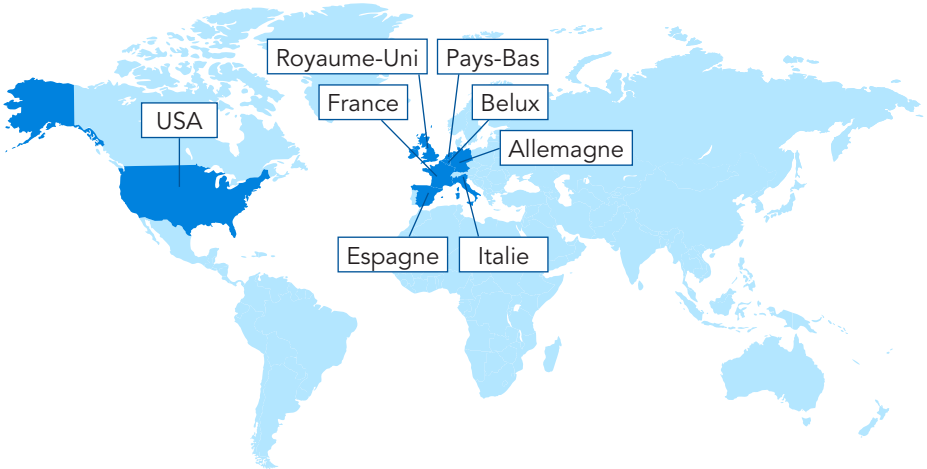

[1] 2020 est une année COVID
[2] WEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

© SOCOTEC, 2024 - Reproduction et diffusion soumises à l'autorisation du Groupe SOCOTEC

BILAN CARBONE 2023
GROUPE SOCOTEC

STRATÉGIE RSE

→ ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

METHODOLOGIE POUR 2023

- Visant l'excellence opérationnelle et la transparence, le groupe SOCOTEC s'est engagé à déclarer annuellement ses émissions de GES et a mis à jour son bilan carbone pour 2023.
- L'évaluation a été réalisée conformément au protocole des gaz à effet de serre, reconnu au niveau international (GHG Protocol).
- L'empreinte carbone a été réalisée conformément aux normes ISO 14064 et 14069.

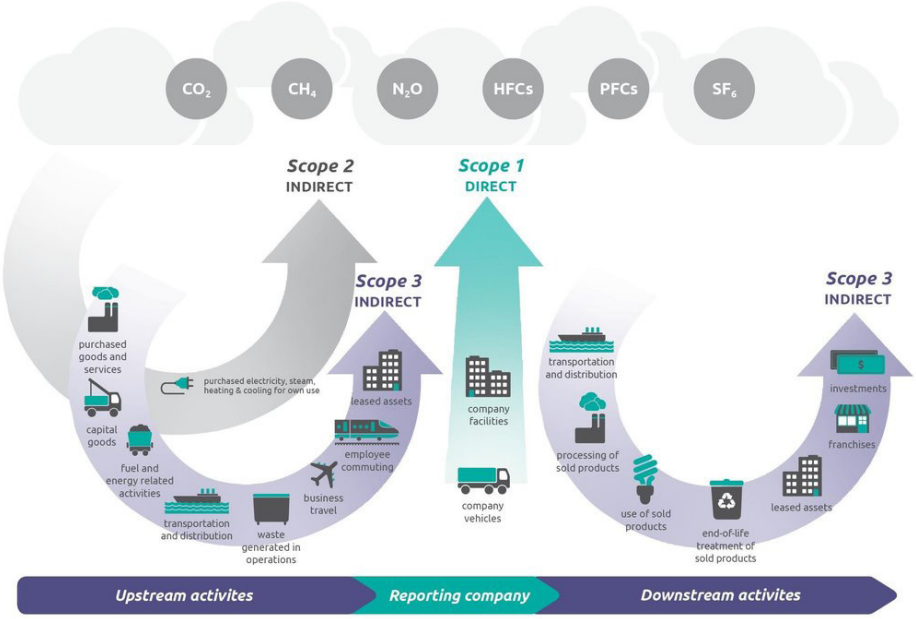

→ RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) DE SOCOTEC DANS LE SCOPE 1, 2 ET 3

SCOPE 1 ET SCOPE 2

Emissions indirectes de GES liées à la consommation de carburant de la flotte de véhicules de l'entreprise et à la consommation d'énergie des bâtiments occupés (en propriété et en location).

SCOPE 3

Le scope 3 de SOCOTEC est composé des 6 catégories du protocole GHG décrites ci-dessous. En 2023, afin de se conformer aux exigences du GHG Protocol, il est important de souligner une révision majeure de la couverture et de la composition des catégories du scope 3 de notre bilan carbone. D'une part, cette approche est plus exhaustive et, d'autre part, elle intègre dans le scope 3 les émissions liées aux sources d'énergie en amont de notre chaîne de valeur, qui étaient jusqu'à présent incluses dans le scope 1.

Conformément au GHG Protocol, le SCOPE 3 comprend les émissions de GES liées aux catégories suivantes, considérées comme les plus pertinentes pour les activités du groupe :

CATÉGORIE 1
BIENS ET SERVICES ACHETÉS
Internet et data centers

CATÉGORIE 3
ACTIVITÉS LIÉES AUX COMBUSTIBLES ET À L'ÉNERGIE
(non inclus dans les scopes 1 et 2)
GES indirectes de la flotte de véhicules et de la consommation d'énergie des bâtiments (nouveaux ou initiaux) inclus dans le scope 1

CATÉGORIE 4
TRANSPORT ET DISTRIBUTION EN AMONT
Transport de matériel (ex. DHL)

CATÉGORIE 5
DÉCHETS GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS
Déchets dangereux et déchets non dangereux (nouvellement ajouté)

CATÉGORIE 6
VOYAGES D'ENTREPRISE
Train, avion, taxi, indemnités kilométriques personnelles, hôtel, location de voiture (nouvellement ajouté)

CATÉGORIE 7
DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Les catégories 2, 8, 9, 10, 11 et 12 du GHG Protocol ne sont pas prises en compte car non prioritaires au regard des activités de SOCOTEC.

© SOCOTEC, 2024 - Reproduction et diffusion soumises à l'autorisation du Groupe SOCOTEC

BILAN CARBONE 2023
GROUPE SOCOTEC

en tC02eq	2021 (FR + IT)	2022 (FR + IT + ALL + UK + US)	Proforma - Périmètre ISO 2022 et émissions de l'énergie en amont incluses dans les scopes 1 & 2	Variation 2023/2022 proforma	GHG Protocol 2023 (FR + IT + ALL + UK + US + PB + ES + BELUX)
Émissions de GES scope 1	20 069	32 564	35 154	8%	31 269
Émissions de GES scope 2	595	2 319	2 492	7%	2 333
Total des émissions de GES scopes 1+2	20 664	34 883	37 647	8%	33 602
Émissions de GES scope 3	744	3 320	6 493	96%	13 292
Total des émissions de GES scopes 1+2+3	21 408	38 203	44 140	16%	46 895
Intensité des scopes 1+2+3 (tC02e / M€ de chiffre d'affaires)	38,74	37,02	37,92	2%	37,31
Intensité des scopes 1+2+3 (tC02e / personne)	3,75	4,08	3,82	-7%	4,32

La méthodologie a été ajustée pour être conforme au GHG Protocol :

Les émissions en amont de la chaîne de valeur des consommations d'énergie ont été déplacées dans le scope 3. En outre, le périmètre du groupe a été élargi pour intégrer les nouvelles plateformes géographiques (Pays-Bas et Espagne).

La forte augmentation du scope 3 s'explique par l'amélioration de l'exhaustivité des données sur les GES, en particulier pour les catégories suivantes : déchets dangereux et non dangereux, données sur les déplacements des employés, GES provenant de l'internet et des datas centers.

2023 ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GES DU GROUPE SOCOTEC

Évolution de l'empreinte carbone scopes 1+2+3 - au niveau du Groupe

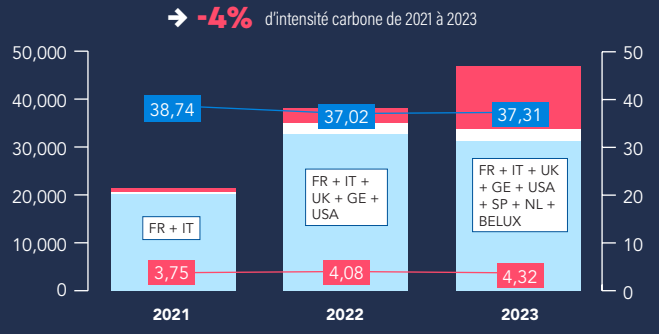

2023 ÉMISSIONS MONDIALES DE GES VENTILÉES PAR PLATEFORME

Émissions totales de GES en tC02eq (scopes 1+2+3)
Répartition par plateforme

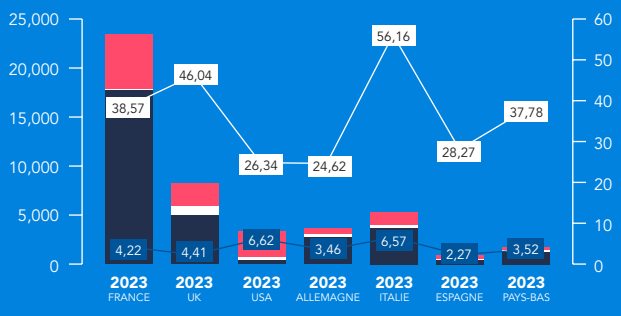

2023 RÉPARTITION PAR SOURCES D'ÉMISSIONS DE GES ET CONTRIBUTION PAR PLATEFORME

% des émissions totales de GES 2023 - Répartition par plateforme

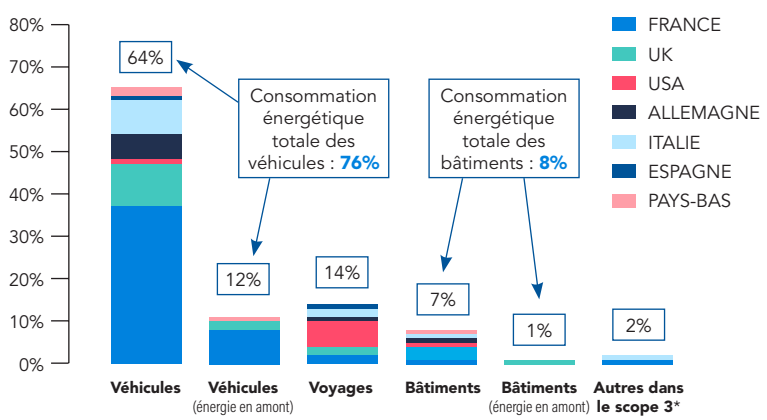

GROUPE : PRINCIPALES SOURCES D'ÉMISSIONS DE GES

% par source d'émissions en 2023

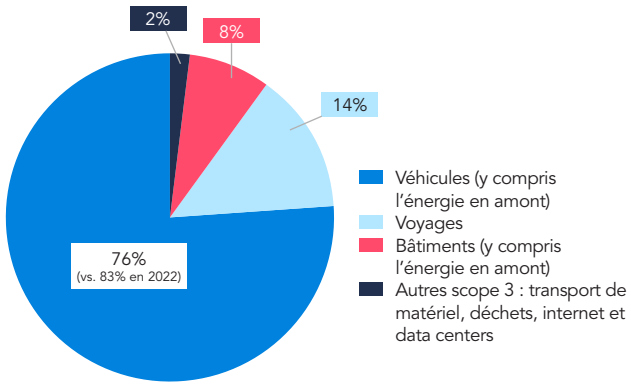

* Les autres éléments du scope 3 comprennent les déchets générés par les opérations (déchets dangereux et non dangereux), le transport de matériaux (par exemple par l'intermédiaire de sociétés telles que DHL, TNT), les fournisseurs de services Internet et l'utilisation de data centers.

© SOCOTEC, 2024 - Reproduction et diffusion soumises à l'autorisation du Groupe SOCOTEC

BILAN CARBONE 2023
SOCOTEC FRANCE

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GES POUR SOCOTEC EN FRANCE PAR SCOPE 1+2+3

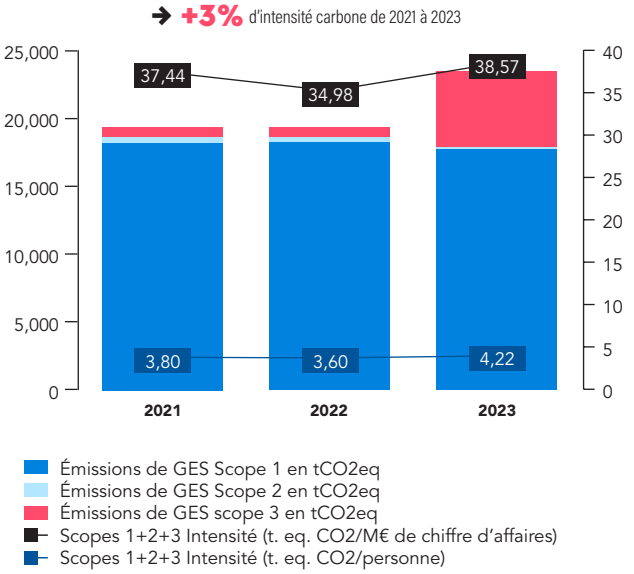

in tC02eq	2021	2022	Proforma - Périmètre ISO 2022 et émissions de l'énergie en amont incluses dans les scopes 1 & 2, périmètre France hors DROM	Variation 2023/2022 proforma	GHG Protocol 2023
Émissions de GES scope 1	18 182	18 231	21 692	+19% (1)	17 702
Émissions de GES scope 2	370	351	284	-19% (2)	185
Total des émissions de GES scopes 1+2	18 552	18 583	21 743	+17%	17 887
Émissions de GES scope 3	744	738	1 435	+94% (3)	5 524
Total des émissions de GES scopes 1+2+3	19 297	19 321	23 178	+20%	23 411
Intensité des scopes 1+2+3 (tC02e / M€ de chiffre d'affaires)	37,44	34,98	38,19	+9%	38,57
Intensité des scopes 1+2+3 (tC02e / personne)	3,80	3,60	4,16	+16%	4,22

(1) L'augmentation de 19 % (2023 proforma) des émissions du scope 1 est due au passage de la flotte du diesel à l'essence (75 % de la flotte), qui consomme plus de carburant. De plus, l'impact positif attendu de l'électrification de la flotte initiée fin 2023 ne sera visible qu'en 2024. L'objectif 2024 en France est d'atteindre 1000 véhicules électriques.

(2) La réduction (2023 proforma) du scope 2 est due à deux facteurs :
- La réduction de 11% de la consommation d'électricité en France (hiver doux, plan de sobriété et gestion).
- La mise à jour du Facteur d'émission 2023 : 0,052 kgCO2e/kwh en 2023 contre 0,057 kgCO2e/kwh en 2022, soit 9% de moins que celui utilisé en 2022 (mise à jour de la Base Carbone 2023 de l'ADEME, émissions de GES amont liées aux pertes de transport et de distribution du réseau électrique).

(3) L'augmentation du scope 3 est due à la nouvelle inclusion des nuits d'hôtel dans le calcul, ainsi qu'à l'inclusion des déchets non dangereux, à l'augmentation des émissions liées aux voyages en avion, et à un reporting plus complet des émissions par notre fournisseur Orange concernant le réseau Internet et les centres de données (+50% par rapport à 2022).

SCOPE 3 (À L'EXCLUSION DE L'ÉNERGIE AMONT)

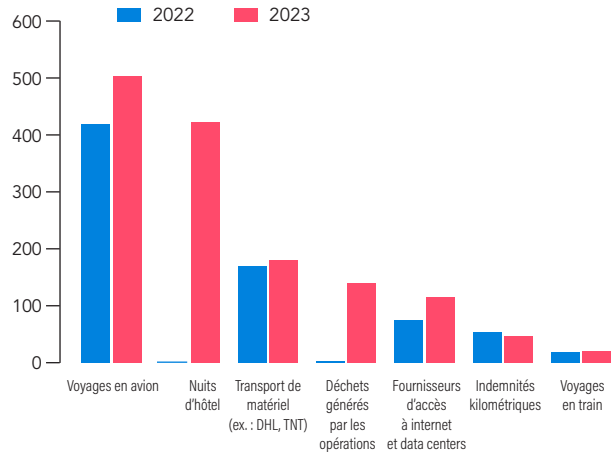

FRANCE : PRINCIPALES SOURCES D'ÉMISSIONS DE GES

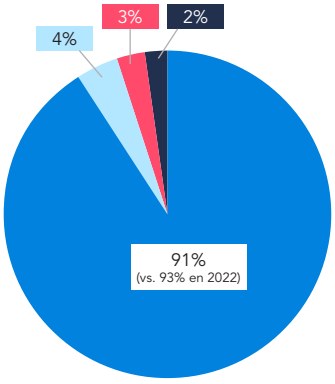

% par source d'émissions en 2023 SOCOTEC en FRANCE

- Véhicules (y compris l'énergie en amont)
- Voyages
- Bâtiments (y compris l'énergie en amont)
- Autre scope 3 (transport de matériaux, déchets, internet et centres de données)

Focus sur les émissions consolidées liées aux déplacements des collaborateurs : Scopes 1, 2 & 3 (tC02eq/ M€ de chiffre d'affaires)	2022	2023	Variation 2023/2022	Variation des revenus 2023/2022
Infrastructures	19,59	15,98	-23% (1)	+10%
Formation	14,05	12,55	-12%	+11%
Environnement	38,66	40,77	+5%	+11%
Construction & Immobilier	29,10	31,35	+7%	+7%
Équipements & Industrie	43,97	49,21	+11%	+6%
Certification	2,55	4,64	+45% (2)	+11%

(1)
- -11% véhicules
- -16% km parcourus
- -7% carburant consommé par rapport à 2022

(2)
- +114% km parcourus
- +25% de véhicules
- +168% de carburant consommé par rapport à 2022

Les émissions de GES consolidées comprennent les émissions des scopes 1, 2 et 3 des véhicules (thermiques et électriques), ainsi que les émissions liées aux voyages en train, avion et indemnités kilométriques personnelles.

© SOCOTEC, 2024 - Reproduction et diffusion soumises à l'autorisation du Groupe SOCOTEC

BILAN CARBONE 2023
GROUPE SOCOTEC

SOCOTEC

ROYAUME-UNI : ÉMISSIONS DE GES DES SCOPES 1+2+3 EN TC02EQ

→ **-14%** de l'intensité carbone

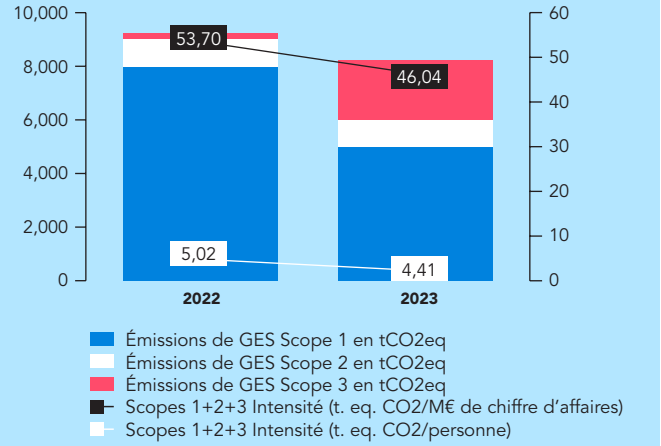

USA : ÉMISSIONS DE GES DES SCOPES 1+2+3 EN TC02EQ

→ **+15%** de l'intensité carbone

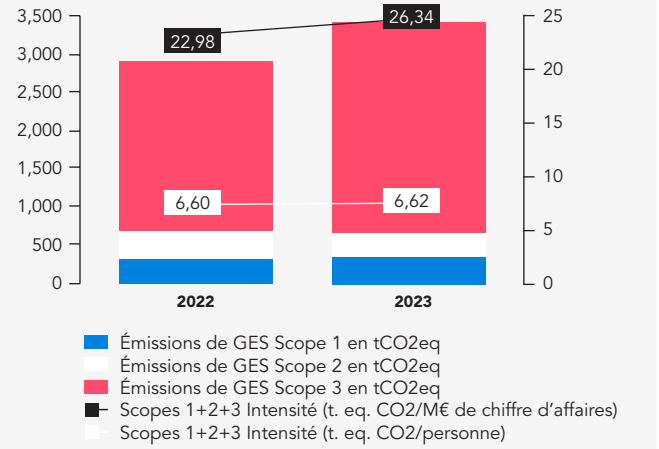

ITALIE : ÉMISSIONS DE GES DU SCOPES 1+2+3 EN TC02EQ

→ **-4%** de l'intensité carbone

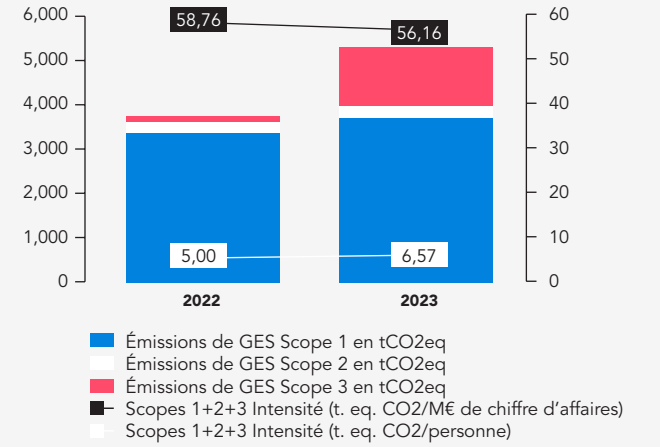

ALLEMAGNE : ÉMISSIONS DE GES DES SCOPES 1+2+3 EN TC02EQ

→ **-4%** de l'intensité carbone

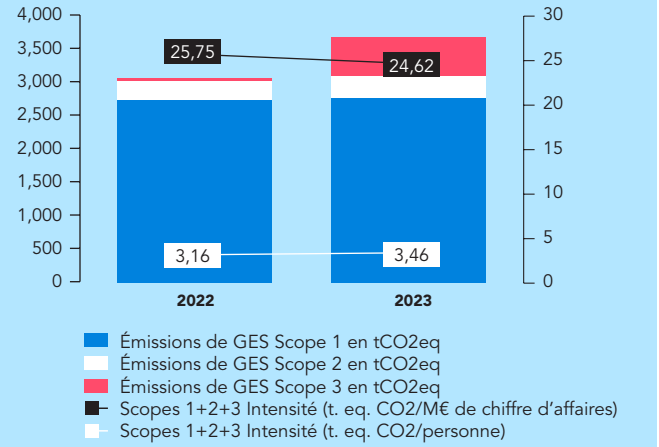

ESPAGNE : ÉMISSIONS DE GES DES SCOPES 1+2+3 EN TC02EQ

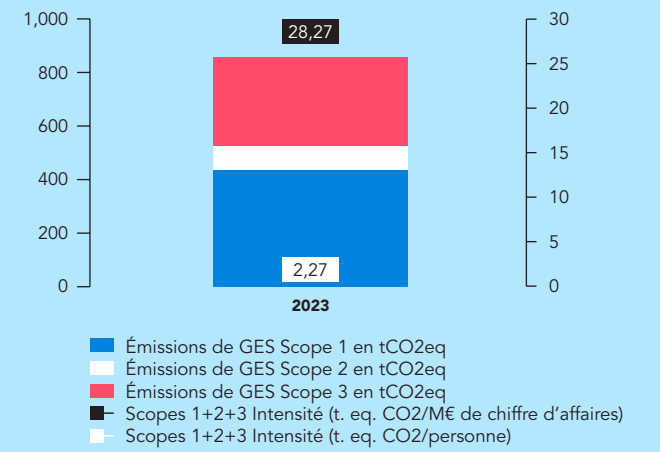

PAYS-BAS : ÉMISSIONS DE GES DES SCOPES 1+2+3 EN TC02EQ

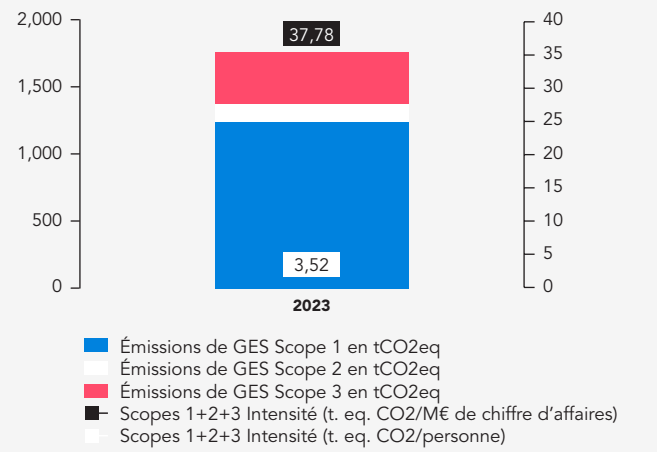

© SOCOTEC, 2024 - Reproduction et diffusion soumises à l'autorisation du Groupe SOCOTEC